

Paul Leduc évincé de la table de la CMM par Longueuil et Boucherville

« Un autre geste qui prouve les problèmes de gouvernance de l'Agglomération de Longueuil »

- Le maire de Brossard

Brossard, le 20 février 2015 – Les maires de Longueuil et Boucherville ont évincé cavalièrement le maire de Brossard, Paul Leduc, de son poste au conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans le plus grand irrespect de la démocratie, confirmant de nouveau les problèmes de gouvernance de l'Agglomération de Longueuil.

La manœuvre politique sans précédent a été préparée derrière des portes closes par la mairesse de Longueuil, Caroline Saint-Hilaire, et le maire de Boucherville, Jean Martel, à l'insu des trois autres maires de l'Agglomération, soit ceux de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert, Paul Leduc, Martin Murray et Alain Dépatie, et présentée à trois minutes de l'assemblée publique du Conseil de l'Agglomération de Longueuil hier soir.

Le principal intéressé, qui possède une longue feuille de route comme maire de Brossard, n'a même pas été avisé de ce changement qui a été fait dans le plus grand manque de respect.

« En agissant de manière aussi cavalière et en brisant la règle habituelle de nomination par consensus, les maires de Longueuil et Boucherville ont montré le mépris qu'ils témoignent à la démocratie et à la population entière de Brossard. Il est inconcevable, en démocratie, que deux Villes puissent décider du sort de trois autres Villes. Il y a un problème de gouvernance à Longueuil », rappelle M. Leduc.

Le maire de Saint-Bruno, Martin Murray, a expliqué lors de la séance publique que le rôle des élus est d'être redevables à leur population et qu'ils doivent pouvoir donner leur pleine mesure, ce que ne permet pas la gouvernance actuelle de l'Agglomération.

Le maire de Saint-Lambert, Alain Dépatie, mentionne que depuis 2006, Longueuil, Brossard et Saint-Lambert sont les villes assignées à la CMM. « Je trouve effrayant le non-respect de cette tradition ».

Le plus étonnant, c'est que le maire de Boucherville, Jean Martel, a même expliqué pour justifier ce geste qu'il constituait une mesure de représailles à l'endroit du maire de Brossard à la suite de la démonstration des défauts de gouvernance et des irrégularités qui avaient été découverts par des avocats sur l'Agglomération de Longueuil en décembre dernier.

« Nous allons donc consacrer toutes nos énergies à faire cesser ce déni de démocratie qui pénalise tous les contribuables de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert », a conclu le maire Leduc.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard – 450 923-6355